



COMMISSION REGIONALE SPORTIVE
Réunion N°15 Olympiade 2024-2028
Saison 2025/2026

Date : 25/06/2026 - 18h00

Lieu : Visioconférence

Secrétaire de séance : Simone Zerbi

Présents :

Alain AUGÉY (membre)
Philippe FAIVRE (président par intérim)
Cathy MANCHE (membre)
Emmanuel PICAUT (membre)
Samuel BOYE (salarié)
Simone ZERBI (salarié)

Excusés :

Séverine LESAVRE (membre)
François REBESCHINI (membre)

Absents :

Mickael BRIGNOLI (membre)

Ordre du jour

- Clôture des résultats saison 2025 2026
- Poules 2026 2027 catégories PN, M18 Elite et M15 6x6
- Validation rapport AG
- Vœu AL Lons
- Travail sur le calendrier prévisionnel
- Sujets Divers

❖ **Clôture des résultats saison 2025 2026**

La Commission valide les classements définitifs de la saison 2025-2026 au 25 juin 2025.

1 seul match n'a pas été joué lors de la saison, le match 8FD010, résultat du match à 0 à 0 et pas de points attribués (les résultats du match ne changent pas le classement final).

Les accessions, relégations et éventuels repêchages sont confirmés conformément

*En attente d'approbation
par le Comité Directeur*

aux Règlements Généraux et Sportifs. Confirmation dans le point suivant.

❖ **Poules 2026 2027 catégories PN, M18 Elite et M15 6X6**

A l'issue dès la validation des résultats de la saison, la commission procède à l'étude et à la validation des poules pour la saison 2026-2027 concernant les compétitions suivantes :

- Championnat Pré-national
- Championnat M18 Élite
- Championnat M15 6x6

Les clubs seront contactés afin de valider les montées ainsi que les repêchages et seront informés des descentes.

Les engagements seront ouverts du samedi 26 juin 2026 au 6 juillet 2026.

❖ **Validation rapport AG**

Le rapport de la Commission Régionale Sportive destiné à l'Assemblée Générale est présenté.

Quelques ajustements rédactionnels sont apportés avant validation définitive : ajout des évolutions des équipes engagées, les poules 2026-2027 travaillées auparavant.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

❖ **Vœu AL Lons**

La Commission a étudié le vœu présenté par le club de l'AL Lons.

Afin d'anticiper l'organisation de la saison, un formulaire d'inscription sera mis en place pour permettre aux clubs de se porter candidats à l'accueil d'une journée de championnat M15.

Cette démarche a pour objectif de construire un calendrier aussi complet que possible dès le début de la saison, afin de faciliter l'organisation des clubs et de la compétition. La formule sportive sera définie en fonction du nombre d'équipes engagées en début de saison. Une répartition en poules géographiques sera privilégiée dans un premier temps afin de limiter les déplacements. En fin de saison, des regroupements régionaux seront organisés pour établir le classement final de la compétition.

❖ **Travail sur le calendrier prévisionnel**

À la suite du travail préparatoire réalisé par Samuel Boyé, la Commission Régionale Sportive a élaboré le calendrier prévisionnel de la saison 2026-2027.

*En attente d'approbation
par le Comité Directeur*

Deux propositions seront soumises au vote de l'Assemblée Générale du 29 juin :

- La date des Interdépartementales
- La date de fin du championnat Pré-national.

L'élaboration de ce calendrier a pris en compte plusieurs contraintes et objectifs :

- Éviter autant que possible la programmation de rencontres pendant les vacances scolaires.
- Prévoir un nombre suffisant de journées de report pour chaque phase de championnat.
- Maintenir le doublage des catégories M18 avec M13 et M15 avec M11.
- Tenir compte des ponts du mois de mai.
- Intégrer les compétitions nationales (Volleyades M15, M13 et M11).
- Prendre en considération les échéances de la Coupe de France des catégories M21, M18, M15 et M13.

Enfin la commission souhaite donner un point de vigilance concernant les plateaux d'accueil 2026/2027 : elle invite à privilégier l'accueil des phases départementales par les clubs les plus excentrés. En effet, les sites les plus centraux seront prioritairement retenus pour les phases régionales afin de limiter les temps de déplacement pour l'ensemble des clubs.

❖ **Sujets divers**

À la suite du dossier concernant le mail du club d'Audincourt, la Commission Régionale Sportive a voté la suppression des sanctions financières pour la catégorie M18 Accès à compter de la saison 2026-2027. Cette proposition sera soumise au vote de l'AG de septembre de la Ligue.

En revanche, les sanctions sportives prévues par le règlement général des compétitions continueront de s'appliquer, à savoir :

- Retrait d'un point au classement pour chaque match perdu par pénalité.
- Retrait de trois points au classement pour chaque match perdu par forfait.
- Forfait général de l'équipe à partir du quatrième forfait.

Fin de la séance :

Prochaine réunion :

Philippe FAIVRE
Président par intérim
Commission Régionale Sportive



*En attente d'approbation
par le Comité Directeur*